

Suisse actuelles

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Group

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elections fédérales

Victoires et défaites: les résultats

Une légère et constante progression des femmes dans les deux chambres fédérales, certes. Mais pas encore de quoi crier victoire!

Avance il y a eu, certes. Mais pas de quoi pavoiser, malgré les gros titres de la presse genevoise! Le Conseil national restera un bastion mâle, avec une représentation masculine proche des quatre-vingt pour-cent. De 38, les députées à la Chambre du peuple passeront à 43, ou 42 si Vreni Spoerry assure son siège aux Etats. Douze cantons et demi-cantons restent ostensiblement fermés aux femmes. Zoug, Uri, Glaris, Obwald et Nidwald n'en ont encore jamais envoyé au Conseil national. La Suisse romande reste à la traîne avec 7 sièges féminins sur 47 (14,8%), soit seulement deux de plus qu'en 1991. La palme revient au canton de Zurich avec l'élection de 14 femmes sur 34, soit le 41% des élu-e-s. La honte devrait s'abattre sur le Tessin qui, sur huit sièges, n'a pas réussi à asseoir une seule femme.

A la Chambre des cantons, c'est Genève qui a créé l'événement en se faisant représenter par deux femmes: la radicale Françoise Saudan et la socialiste Christiane Brunner. Zurich pourrait suivre l'exemple si, après avoir plébiscité Monika Weber (AdI), Vreni Spoerry (Rad) la suivait au prochain tour. Trois autres femmes sont d'ores et déjà confirmées: la Saint-Galloise Erika Forster (Rad), la Soleuroise Rosemarie Simmen (PDC) et la Bernoise Christine Beerli (Rad). Cilette Cretton n'a pas obtenu le nombre de suffrages nécessaires pour sauver le Valais de l'impéria-

lisme du PDC. On s'attendait à mieux après les «affaires» malsaines qui ont ébranlé ce canton. Dans le Jura, on déplore la non-réélection de Marie-Madeleine Prongué (PDC). Arrivée en cours de législature, elle n'aura fait qu'un cours passage au Conseil des Etats. Malgré - ou à cause? - du geste élégant des démocrates chrétiens (voir le Carnet de Femmes suisses), les électeurs lui ont préféré un homme de son parti.

La représentation des femmes aux Etats pourrait passer à 19,5% si les trois candidates potentielles au second tour devaient être élues. De fortes chances dans les cantons de Vaud avec Yvette Jaggi (Soc), Fribourg avec Monique Pichonnaz (Rad) et Lucerne avec Helen Leumann (Rad).

Militantes déçues

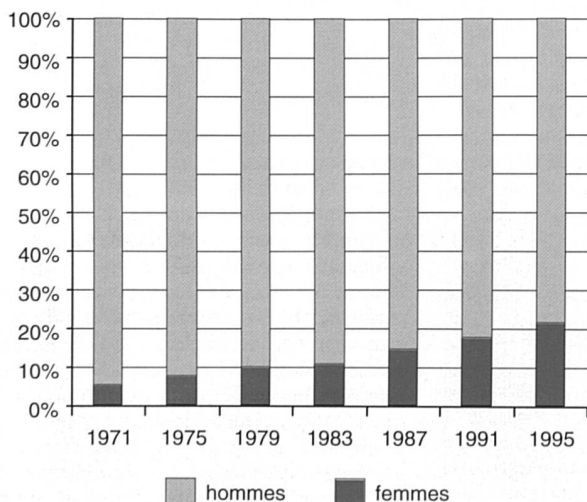
Féministes ou simplement convaincus que la Suisse mérite une meilleure représentation féminine, les groupes de soutien aux candidates doivent se demander aujourd'hui comment diable faire avancer les choses. Clamé avec force et colère ou suggéré avec douceur, le message ne passe pas. La FraP, mouvement suisse alémanique et féministe, qui pensait «frapper» fort avec des listes dans plusieurs cantons, n'a réussi qu'à conserver - et encore de jus-

tesse - le siège de la Zurichoise Christine Goll. La seule Tessinoise, Mimi Lipori, entrée au National en cours de législature, s'est vue éjectée. En Suisse romande, l'obstination presque désespérée dont les Valaisannes ont fait preuve durant toute la campagne n'aura servi à rien. L'argent avancé et l'énergie déployés par Solidarité Femmes n'aura pas réussi à ébranler le conservatisme légendaire du Valais. Aucune femme ne le représentera à Berne. Pas plus dans les cantons de Neuchâtel et du Jura. Fribourg sauve son honneur avec l'élection de Rose-Marie Ducrot. Genève garde deux députées: les socialistes Liliane Maury Pasquier et Maria Roth Bernasconi. Et Vaud peut s'enorgueillir d'avoir la plus forte délégation féminine romande avec la confirmation de Francine Jeanprêtre (Soc), Christiane Langenberger (Rad) et Suzette Sandoz (Lib), et l'élection nouvelle de la syndique de La Tour-de-Peilz, Emmanuella Blaser (UDC).

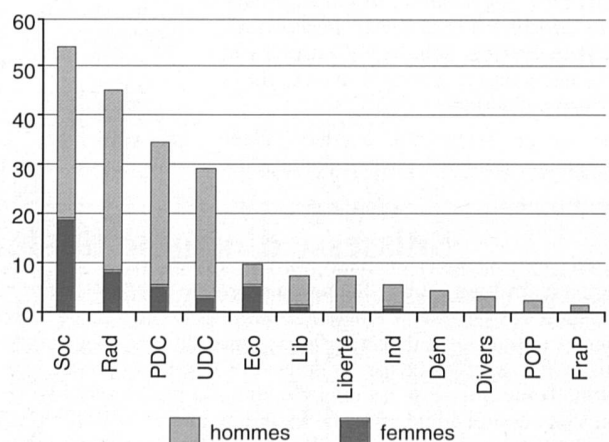
En un quart de siècle, la représentation des femmes aura passé de 5,5% à 21,5. C'est peu et beaucoup à la fois. C'est peu si l'on compare ces chiffres à l'effort fourni par la plupart des partis pour proposer des candidates. C'est beaucoup si la progression reste contante. A ce rythme-là, nous devrions atteindre la parité aux environs de l'an... 2016.

Sylviane Klein et Simone Chapuis

Conseil national: proportion hommes - femmes



Conseil national: proportion hommes - femmes selon les partis



S'en revenant de Pékin

Quatre Suissesses ont participé à la grande rencontre des femmes en Chine; quatre récits de voyage contrastés

Pékin, Huairou: deux noms qui resteront à jamais gravés dans la mémoire de ces dizaines de milliers de femmes qui ont passé quelques jours en Chine pour négocier, échanger des adresses, redécouvrir entre elles des points communs malgré leurs différences culturelles, puiser une nouvelle énergie pour continuer à se battre. Qu'elles aient participé au Forum des ONG (organisations non gouvernementales) à Huairou ou à la 4^{ème} Conférence des Nations Unies sur les femmes, à Pékin, de la fin août à la mi-septembre, elles ramènent toutes de puissantes impressions de voyage à la maison.

Les paroles s'envolent, mais les écrits restent! La Déclaration de Pékin, qui sert de préambule à la plate-forme d'action de la conférence officielle, reconnaît un droit fondamental, le droit pour toutes les femmes de garder la maîtrise sur tous les aspects de leur santé, et en particulier sur leur fertilité. Pour Patricia Schulz, cheffe du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, la reconnaissance de ce droit des femmes à se déterminer librement en matière de sexualité et de reproduction représente un progrès considérable par rapport à la Conférence du Caire sur la population et le développement de 1994 où n'avait été reconnue que la capacité des femmes à exercer leur pouvoir de décision dans ces domaines.

Juriste, Patricia Schulz, vice-présidente de la délégation suisse à la conférence officielle, sait de quoi elle parle: «Il a fallu près de vingt heures de négociation pour arriver à ce résultat, alors qu'au départ deux camps irréductibles manifestaient leur volonté de ne rien céder». L'Iran, le Vatican et quelques pays latino-américains faisaient face au Canada, à l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne. «A huis clos, ces femmes ont fait la preuve de leur capacité à rechercher des compromis». Pour Patricia Schulz, Pékin fut avant tout la négociation, mot après mot, de la plate-forme d'action.

Même si ce texte n'a aucune valeur contraignante pour les pays signataires, il



Les droits de cette petite Tibétaine seront-ils enfin un jour reconnus par la Chine? (photo: Amis Suisses des Villages d'enfants SOS, Viktoriastrasse 34, 3084 Wabern)

pose des principes qui peuvent être invoqués par les intéressées et qui, par effet boule de neige, finiront bien par se concrétiser. Il en est ainsi par exemple de la reconnaissance explicite que les droits humains concernent aussi les femmes et les bébés de sexe féminin, de la reconnaissance des mesures de prévention et d'élimination de la violence contre les femmes et les jeunes filles, de l'application du droit humanitaire également aux femmes et aux jeunes filles. Des principes qui, à l'époque où les conflits armés se multiplient et où l'intégrisme, de quelque horizon soit-il, progresse de manière inquiétante, doivent se graver dans la mémoire de toutes celles qui peuvent s'engager à les faire respecter, aussi au nom de toutes celles qui sont obligées de se taire.

Efficacité

Renée Guisan s'est rendue à la Conférence de Pékin en tant que vice-présidente du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) à la tête d'une petite délégation qui s'est réparti les tâches entre la conférence officielle et l'animation d'un atelier de la Croix-Rouge sur la femme dans la guerre, au Forum de Huairou. Sa fonction principale était d'informer et de sensibiliser les quelque 180 délégations officielles sur le droit humanitaire. L'occasion pour elle de vivre en direct comment fonctionne la colossale machine onusienne. Et de s'interroger sur son efficacité. «On met en route des tas de projets en faveur des femmes, dans une période de pénurie où les budgets de la santé et de l'éducation sont mis en pièces dans tous les pays du monde. Il n'y a plus d'argent pour financer les projets de promotion des femmes. Bien au contraire, c'est l'emploi des femmes qui se précarise de plus en plus, même dans les pays les plus riches du monde.» Il vaudrait mieux, estime Renée Guisan, se retrouver à l'avenir à l'échelle d'un continent pour définir quelques projets, et d'en contrôler régulièrement la mise en œuvre. Elle préfère les actions concrètes, même modestes, aux flots de discours déversés sur les déléguées.

Gigantisme et désordre sous la pluie, c'est la réaction spontanée de Marianne Frischknecht, cheffe du Bureau genevois de l'égalité, qui a participé au Forum des ONG en tant que déléguée du gouvernement genevois. «Il y avait 10 000 Américaines, 5000 Chinoises, et 6000 Japonaises qui donnaient le ton à Huairou. Avec des centaines d'ateliers sur tout autant de sujets, sans qu'on sache réellement si on avait affaire à la promotion d'une entreprise ou à une secte».

Pour Marianne Frischknecht, c'est le contact personnel avec des femmes militantes, d'horizons les plus divers, qui représente l'élément positif de son séjour, y compris avec des Chinoises de Pékin, ville dans laquelle elle a pu se déplacer librement, malgré la présence policière massive. Elle a en revanche particulièrement apprécié les visites quotidiennes des membres de la délégation officielle suisse à Huairou, lesquelles ont effectué, à tour de rôle, ce déplacement de deux heures en vue d'informer la quarantaine de Suissesses présentes au Forum sur le déroulement de la conférence officielle dont étaient exclues les représentantes des ONG non accréditées.

Suisse d'origine tibétaine

Karma Nam-Ling est une Suissesse d'origine tibétaine née en Suisse, à Samedan dans le canton des Grisons. Parlant couramment le romanche, l'allemand, le tibétain, l'anglais et le français, elle est le fer de lance de l'Association des femmes tibétaines en Suisse. Elle a déposé dans les délais une demande de visa afin de pouvoir se rendre à Pékin. Toute Suissesse qu'elle soit, elle n'a pas obtenu son visa pour la Chine, appelant tout aussitôt à une grève de la faim pour alerter l'opinion politique sur l'opération de déculturation du Tibet par la Chine. Etonnant et réjouissant de constater que la culture tibétaine survit en Suisse, même auprès de Tibétains nés en Suisse.

Laisser l'échelle en place

Brigitte Berthousoz a fait également le voyage de Pékin et livré ses impressions spontanées à EFI (Espace femmes international*) d'où il ressort que les médias disposent d'un potentiel d'informations dont ils n'usent pas suffisamment, et de loin, pour alerter l'opinion publique sur la valeur et la validité de la plate-forme d'action pour poser les jalons en vue de la prochaine concertation onusienne des femmes, en principe à Istanbul en... 2005. Brigitte Berthousoz ne mâche pas ses mots. A l'écoute attentive des remarques formulées à Huairou, elle ne résiste pas à reproduire les propos d'une femme canadienne affirmant que «si une femme monte les échelons mais retire l'échelle après elle, ça ne sert pas à grand chose pour les autres femmes». Rentrées en Suisse, les membres de la délégation officielle ont informé à huis clos les

femmes parlementaires de leurs expériences à Pékin et à Huairou, note Stella Jegher, d'où il ressort que les députées sous la coupole du Palais fédéral attendent le texte de la plate-forme pour formuler leurs revendications spécifiques. De son côté, Patricia Schulz avoue n'être pas en mesure de donner des informations sur le suivi de Pékin avant que le Conseil fédéral arrête sa position sur la base des conclusions du groupe interdépartemental de l'administration fédérale, constitué entre autres par les membres de la délégation suisse à la Conférence de Pékin. L'importance des mesures qui seront prises sur le plan suisse dépendent, note, réaliste, Patricia Schulz, des moyens financiers. Toujours est-il que plusieurs séances d'information sur cette double grande rencontre mondiale de femmes se seront déroulées cet automne.

Anne-Marie Ley

*Newspack, à commander chez EFI Espace Femmes International, 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge. Tél. 022 300 26 27.

100 000 volontaires

Ma fille, étudiante du Département d'anglais de l'Université des Langues Etrangères de Beijing a travaillé comme interprète volontaire au Forum des ONG à Huairou. Le travail des volontaires a été très apprécié par tous les participants. Elle a fait le va-et-vient tous les jours, le matin et le soir. Comme l'effectif des participants a augmenté, il n'y avait plus de place pour loger les quelque cent mille volontaires. Quelques-unes de mes étudiantes en langue française étaient chargées de l'accueil des participantes. Elles logeaient à Huairou, mais dans les salles de classe d'une école primaire. Toutes ces jeunes ont bien travaillé pour rendre service à toutes les participantes venant des quatre coins du monde. La Chine n'est pas un pays riche. Comme pays hôte, elle a déployé tous ses efforts pour mener à bien la Conférence mondiale sur les femmes. Aucun pays n'arrive à mobiliser tant de volontaires.

Ding Xue Ying

Loi sur le travail

L'alcool et les hôtesse

(aml) - Paul Gemperli, candidat saint-gallois démocrate-chrétien sortant au Conseil des Etats, aurait dû être biffé rageusement par tous les citoyens et citoyens saint-gallois le 22 octobre au nom de la défense de la dignité humaine. S'est-il réellement rendu compte des conséquences de son plaidoyer au nom de la liberté du commerce et de l'industrie en faveur des marchands de vin et d'alcool, qu'il perpétuait une détestable coutume, celle d'obliger les entraîneuses dans les bars à consommer de l'alcool pour que leurs clients achètent généreusement des bouteilles de champagne et autres boissons à teneur alcoolique? Toujours est-il que ses collègues ont refusé à une majorité de deux voix de donner suite à un amendement de la conseillère nationale genevoise Christiane Brunner visant à interdire aux entraîneuses la consommation d'alcool durant leurs heures de travail. Cet amendement s'intégrait dans la révision de la loi fédérale sur le travail. Auparavant, les sénateurs avaient refusé de compenser en argent ou en congé les heures effectuées durant la

nuite, soit à partir de 23 heures. Au cas où le National ne corrige pas le tir, l'Union syndicale suisse lancera un référendum contre la révision de la loi sur le travail. Et si Paul Gemperli avait pu, miraculeusement, être évincé au profit d'une candidate socialiste.

Réseau de femmes

Elles jettent l'éponge

(aml) - Christine Grobéty, écrivaine publique à Morges, s'était lancée avec enthousiasme à la suite de la Baloise Nelly Meyer dans la création d'un réseau d'appui aux femmes désireuses de créer leur propre entreprise. Dans l'idée de constituer un réseau d'entraide et de formation continue, fondé sur la solidarité de participantes dotées d'esprit d'entreprise. Les réponses à l'annonce qu'elle avait insérée dans un quotidien romand l'avaient confortée dans son projet. D'autant plus que le réseau alémanique continue de se développer. Las, elle a dû déchanter. Car la poignée d'intéressées de la première heure n'a pas été enrichie de forces nouvelles. Suffisamment sollicitée par les exigences de sa vie professionnelle, elle a donc décidé de jeter l'éponge.

ABONNEZ-VOUS!

Fr. 60.-*

pour recevoir **Femmes SUISSES** chez vous pendant une année

Nom

Prénom

Adresse

N° postal et lieu

*(AVS Fr. 48.-, abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus, étranger Fr. 65.-)

A renvoyer à:

Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge/GE



La Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne et le Service des Hospices cantonaux mettent au concours le poste de

**professeur ordinaire
chef du Service de Dermatologie**

du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Les candidat(e)s doivent être au bénéfice du titre FMH de dermatologie ou d'un titre jugé équivalent.

Les dossiers de candidatures (curriculum vitae, liste de publications et documents usuels) sont à adresser au Professeur C. Perret, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne, avant le 31 décembre 1995. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.